

## Justice constitutionnelle américaine et européenne

Par **philipine**, le **20/11/2012** à **21:40**

Bonsoir, je souhaitais savoir si les titres de mon plan étaient peut-être un peu trop...excentrique?

Le sujet à traiter s'intitule comme suit : "La distinction de modèles de justice constitutionnelle américain et européen est-elle pertinente?"

Pour mon plan j'ai proposé en grand I) Un monde bipolaire

- A) Justice constitutionnelle à l'américaine
- B) Justice constitutionnelle à l'européenne

en grand II) Un monde multipolaire

- A) Le troisième genre de justice constitutionnelle comme symptôme de diversité de justice constitutionnelle
- B) Des modèles atypiques comme renforcement de diversité de justice constitutionnelle